

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

03/04/2025

## **Droits de douane : la FGTA-FO mobilisée pour défendre les salariés**

L'annonce par les États-Unis d'une hausse de 20 % des droits de douane sur certains produits européens aura des répercussions directes et préoccupantes sur les salariés des secteurs du vin, des spiritueux et du fromage, représentés par la FGTA-FO.

Ces nouvelles barrières tarifaires menacent directement les emplois de ces filières emblématiques.

Face à cette situation, la FGTA-FO appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités en engageant rapidement un dialogue avec les autorités américaines afin de défendre les intérêts des secteurs concernés.

Suite à notre mobilisation, nous avons pu repousser la mise en place des taxes douanières en Chine. Nous souhaitons que le gouvernement adopte la même détermination pour protéger nos filières.

Par ailleurs, la FGTA-FO profitera des prochaines réunions des représentants de branches pour faire le point sur la situation et défendre les emplois qui pourraient être menacés.

La FGTA-FO restera mobilisée pour que ces mesures ne viennent pas fragiliser davantage tous les emplois touchés.

### **Contacter la FGTA-FO**

**Laurent Rescanières, Secrétaire général FGTA-FO**

06 11 60 27 43 / laurent.rescanieres@fgta-fo.org

**Pascal Saeyvoet, Secrétaire fédéral FGTA-FO en charge des vins et spiritueux**

06 66 67 45 08 / pascal.saeyvoet@fgta-fo.org

**Alain Wanègue, Secrétaire fédéral FGTA-FO en charge de la transformation laitière**

06 31 90 32 11 / alain.wanegue@fgta-fo.org